

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE  
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Département de la Savoie  
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne  
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12  
Nombre de Présents : 8  
Nombre de Votants : 10  
Date de la convocation : 16 MAI 2024  
Date de l'affichage : 16 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 073-217302785-20240523-2024\_30-DE



Votes pour : 10  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**Séance ordinaire du VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, ROL Yves.

Absents : M. PELLISSIER Mathieu                      procuration à Mme RANCUREL Marie-France  
M. ROCHETTE Christian                              procuration à M. ROL Yves  
Mme BORONAT Virginie  
M. PERREAU Sébastien

M. BALANSARD François a été désigné secrétaire.

**OBJET : PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE 2023/2024**

Le Maire rappelle aux élus le principe de participation de la Commune aux frais de transports scolaires des familles Rémiliennes initié pour l'année scolaire 2014/2015 à hauteur de 50% et reconduit sur les années suivantes de façon dégressive jusqu'à 30%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de reconduire, sur l'exercice 2024, la participation communale aux frais de transport scolaire des familles pour l'année scolaire 2023/2024 à hauteur de 30% des sommes engagées sur présentation d'une facture acquittée et avec un reste à charge pour les familles de 25 euros minimum/enfant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,  
Maire

M. François BALANSARD,  
Secrétaire de séance

